



Université d'Ottawa—Faculté de droit, Section de droit civil  
*droits et libertés* (Hiver 2016)  
Professeure Pascale Fournier

## *Droits et libertés*

Pascale Fournier



*Droits et libertés*

**Semestre:** Hiver 2016

**Horaire:** Lundi, 13:00-16:00 (FTX 232)

**Professeure:** Pascale Fournier

**Bureau:** Fauteux 207

**Tél.:** (613) 562-5800 (3083)

**Heures de bureau:** SVP prendre rendez-vous

**E-mail:** [Pascale.Fournier@uottawa.ca](mailto:Pascale.Fournier@uottawa.ca)

**Université d'Ottawa**

**FACULTÉ DE DROIT**

**DRC 2509 C**

### Objectifs et contenu du cours

*Droits et libertés* cherche à examiner la protection juridique des droits et libertés fondamentaux de la personne et à exposer les étudiant-e-s aux controverses que suscite leur mise en application dans le cadre du processus judiciaire. De manière plus spécifique, l'accent sera mis sur les cas concrets auxquels font face les tribunaux et sur la réconciliation de droits fondamentaux dans des cas d'espèce. Il sera notamment question du droit à l'égalité, de l'installation d'une soukkah juive sur un condominium, du droit de mourir dans la dignité, de propagande haineuse, du droit des enfants, du port du voile musulman dans les salles d'audience des tribunaux canadiens, de la « laïcité » en droit canadien, de la validité de contrats relatifs au mariage juif, du droit autochtone et des droits socio-économiques.



Si tu veux être au courant des dernières interventions, conférences, ... dans le domaine des droits et libertés, reste connecté en likant la page Facebook de la

Chaire de recherche sur le pluralisme juridique et le droit comparé:

<https://www.facebook.com/chairepluralismejuridique/?ref=hl>

### Évaluation

- **Un examen intra (30% : préjudiciable)**
- **Un examen final (60%)**
- **Participation (10%)**

- *Pour l'examen de mi-session: Vous êtes autorisés à consulter la Charte canadienne, la Charte québécoise, ainsi que vos notes de cours préalablement inscrites (ou tapées à l'ordinateur) sur un maximum de 2 pages recto-verso, en feuille 8 1/2 par 14. Tout autre document ou support papier ou électronique n'est pas autorisé.*
- *Pour l'examen final: Vous êtes autorisés à consulter la Charte canadienne, la Charte québécoise, ainsi que vos notes de cours préalablement inscrites (ou tapées à l'ordinateur) sur un maximum de 4 pages recto-verso, en feuille 8 1/2 par 14. Tout autre document ou support papier ou électronique n'est pas autorisé.*

---

## Principaux instruments de travail

---

- Toutes les lectures sont incluses au Blackboard!

---

## Plan de cours

---

**I.** 11 janvier 2016 – *Introduction : Les Chartes québécoise et canadienne*

**II.** 18 janvier 2016 – *Droits et libertés et justice sociale : Quelle portée? Quelle signification?*

Invités spéciaux:

- *Marie-Thérèse Toutant*: Batante, militante, résiliente, dynamique sont des mots qui décrivent bien Marie-Thérèse Toutant de Sainte-Julie en Montérégie. Elle a fait de sa vie un combat pour la défense des droits des plus vulnérables, soit les personnes aux prises avec des troubles de santé mentale, des proches aidants et des personnes itinérantes. Engagée dans le milieu de l'itinérance, elle réalise des entrevues avec des personnes vivant dans l'exclusion sociale afin qu'elles s'approprient leur citoyenneté par le partage de leurs connaissances et leur vision des choses. Elle a également beaucoup œuvré dans le milieu communautaire au cours des 18 dernières années, notamment en tant que présidente du Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal et du réseau d'habitation Chez soi, un organisme de la Rive-Sud de Montréal. Mère de quatre enfants, elle a aussi été proche aidante pour son conjoint souffrant de schizophrénie au cours des 30 dernières années. En 2015, il obtient le prix Hommage remis par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, lequel vise à souligner le parcours de 40 personnes dont l'apport à l'avancement des droits de la personne a été exemplaire.

- *Me Marc-Antoine Cloutier* : Associé du bureau Deveau Avocats, Me Cloutier œuvre en droit agricole, associatif, corporatif, municipal ainsi qu'en litige civil et commercial. Grâce à son parcours en politique, au sein d'entreprises agricoles, ainsi qu'au sein de nombreux organismes dont la Clinique juridique Juripop qu'il a fondée en 2009 et dont il est toujours le président du conseil d'administration, Me Cloutier s'affère à développer des stratégies gagnantes pour les municipalités, entreprises, organismes, administrateurs, hommes et femmes d'affaires, élus et agriculteurs qui le consultent en tenant compte de l'ensemble des paramètres juridiques et contextuelles dans lequel ils évoluent. En 2015, il obtient le prix Hommage remis par la Commission des droits de la personne et des droits la jeunesse, lequel vise à souligner le parcours de 40 personnes dont l'apport à l'avancement des droits de la personne a été exemplaire. Me Cloutier a également été finaliste au concours « Gens de Cœur » Manuvie (2013) et au concours Arista de la Jeune Chambre de Commerce de Montréal; lauréat du concours « Je prends ma place » du Secrétariat d'Action à la Jeunesse (2012) et lauréat de Forces Avenir, avec l'équipe de Juripop, dans la catégorie « Paix, Entraide et Justice » (2010).
- *Nadine Crookes* : Nadine Crookes est membre de la Première nation Ahousaht, qui fait partie de la plus large tribu des Nuuchah-nulth sur la côte ouest de l'Île de Vancouver, en Colombie-Britannique. Elle détient une maîtrise en arts spécialisée en leadership de la Royal Roads University. Depuis 2001, elle travaille pour Parcs Canada au niveau du développement de la politique nationale et plus spécifiquement comme directrice de son Secrétariat des affaires autochtones. Cette équipe est chargée de fournir des conseils stratégiques et de leadership pour aider l'Agence à établir des relations de confiance avec des partenaires autochtones, en particulier dans les domaines de négociation de traités, d'engagement et de consultation. En 2015, elle a été choisie en raison de ses qualités de leader à joindre la Conférence canadienne du Gouverneur général sur le leadership et à participer au groupe d'étude des Territoires du Nord-Ouest.

#### Lectures obligatoires:

- HARRIBEY, Jean-Marie, « Théorie de la justice, revenu et citoyenneté », La Revue du M.A.U.S.S. semestrielle, « Vers un revenu minimum inconditionnel ? », n° 7, 1<sup>er</sup> semestre 1996, pp. 188-198, extrait reproduit dans Problèmes économiques, n° 2489, 9 octobre 1996.
- BERNHEIM, Emmanuelle et LANIEL, Richard-Alexandre, « Le droit à l'avocat, une histoire d'argent », (2015) Revue du Barreau canadien, 93 (1).
- BOSSET, Pierre, « Les droits économiques et sociaux, parents pauvres de la charte ? », Etude n°5, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Montréal (2000).
- 37 millions pour porter secours aux sans abris :  
<http://www.pressreader.com/canada/la-presse/20151219/281767038179633>
- Froid: les refuges de Montréal prennent des mesures :  
<http://journalmetro.com/actualites/national/893690/froid-les-refuges-de-montreal-prennent-des-mesures/>

- L'État de New York ordonne que les sans-abri aient un toit à moins de 0 degré : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/international/2016/01/03/010-gouverneur-new-york-sans-abri-toit-0-degre.shtml>
- Les banques alimentaires, encore une nécessité : <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/457886/les-banques-alimentaires-encore-une-necessite>
- Des locataires se sentent floués : <http://www.journaldemontreal.com/2015/12/20/des-locataires-se-sentent-floues>
- Quel logement pour les réfugiés ? : <http://lesoleil.newspaperdirect.com/epaper/viewer.aspx?noredirect=true>
- Des propriétaires sont réticents à louer aux réfugiés syriens : <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/457838/logement-des-proprietaires-sont-reticents-a-louer-aux-refugies-syriens>
- Quebec to fund wheelchair accessible tunnel linking metro, trains to MUHC : <http://montrealgazette.com/news/local-news/accessible-tunnel-between-vendome-muhc-gets-provincial-funding>
- Coupes à l'aide sociale: les femmes écopent : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201512/12/01-4930602-coupes-a-laide-sociale-les-femmes-ecopent.php>
- Qui peut aider la psychiatrie à soigner les malades en santé mentale?: <http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/opinions/201601/04/01-4936417-qui-peut-aider-la-psychiatrie-a-soigner-les-malades-en-sante-mentale.php>
- 23 aînés noyés dans leur bain : <http://www.journaldemontreal.com/2016/01/04/23-aines-noyes-dans-leur-bain>

### III. 25 janvier – *Droits socio-économiques et justice sociale*

#### Invitée spéciale (dernière heure du cours):

- *Mindy Pollack* : Native de Montréal, Mindy Pollak est juive hassidique et croit fermement au bon voisinage entre les citoyens. En tant qu'élue de Projet Montréal, elle souhaite faire une différence et amener un vent de changement au sein de son quartier d'Outremont qu'elle aime tant. Elle a co-fondé les Amis de la rue Hutchison, une association de voisins créée lors de la tenue d'un référendum visant à bloquer un projet de rénovation d'une synagogue sur cette rue. Depuis, les Amis de la rue Hutchison ont participé aux Journées des bons voisins à plusieurs reprises (sur Saint-Viateur) et ont organisé deux rencontres publiques pour tisser des liens entre les communautés d'Outremont. Avant son élection, Mme Pollak siégeait également en tant que citoyenne sur le Comité sur les relations intercommunautaires à Outremont. Ce comité évalue et émet des recommandations auprès des différents intervenants de l'administration.

#### Lectures obligatoires (les mêmes que le cours précédent):

- HARRIBEY, Jean-Marie, « Théorie de la justice, revenu et citoyenneté », La Revue du M.A.U.S.S. semestrielle, « Vers un revenu minimum inconditionnel ? », n° 7, 1<sup>er</sup>

- semestre 1996, pp. 188-198, extrait reproduit dans Problèmes économiques, n° 2489, 9 octobre 1996.
- BERNHEIM, Emmanuelle et LANIEL, Richard-Alexandre, « Le droit à l'avocat, une histoire d'argent », (2015) Revue du Barreau canadien, 93 (1).
  - BOSSET, Pierre, « Les droits économiques et sociaux, parents pauvres de la charte ? », Etude n°5, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Montréal (2000).
  - 37 millions pour porter secours aux sans abris :  
<http://www.pressreader.com/canada/la-presse/20151219/281767038179633>
  - Froid: les refuges de Montréal prennent des mesures :  
<http://journalmetro.com/actualites/national/893690/froid-les-refuges-de-montreal-prennent-des-mesures/>
  - L'État de New York ordonne que les sans-abri aient un toit à moins de 0 degré :  
<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/international/2016/01/03/010-gouverneur-new-york-sans-abri-toit-0-degre.shtml>
  - Les banques alimentaires, encore une nécessité :  
<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/457886/les-banques-alimentaires-encore-une-necessite>
  - Des locataires se sentent floués :  
<http://www.journaldemontreal.com/2015/12/20/des-locataires-se-sentent-floues>
  - Des logements pour les réfugiés :  
<http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201512/17/01-4932254-des-logements-pour-les-refugies.php>
  - Des propriétaires sont réticents à louer aux réfugiés syriens :  
<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/457838/logement-des-proprietaires-sont-reticents-a-louer-aux-refugies-syriens>
  - Quebec to fund wheelchair accessible tunnel linking metro, trains to MUHC :  
<http://epaper.montrealgazette.com/epaper/viewer.aspx?noredirect=true>
  - Coupes à l'aide sociale: les femmes écopent :  
<http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201512/12/01-4930602-coupes-a-laide-sociale-les-femmes-ecopent.php>
  - Qui peut aider la psychiatrie à soigner les malades en santé mentale :  
<http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/opinions/201601/04/01-4936417-qui-peut-aider-la-psychiatrie-a-soigner-les-malades-en-sante-mentale.php>
  - 23 aînés noyés dans leur bain :  
<http://www.journaldemontreal.com/2016/01/04/23-aines-noyes-dans-leur-bain>

Décisions obligatoires :

*Gosselin c. Québec* (Procureur général), [2002] 4 R.C.S. 4

*Gosselin c. Québec* (Procureur général), [1999] Cour d'appel du Québec

Lectures facultatives :

- FERCOT, Céline, « Section 2. Le juge et le droit au minimum », *La Revue des droits de l'homme*, vol. 1, 2012, pp. 227-244.
- BENDAOU, Maroïne, « Le droit au logement tel que vu par le PIDESC : sa mise en œuvre québécoise est-elle conforme ? », *Revue québécoise de droit international*, vol.23, no 2, 2010, pp. 52-124.

#### IV. 1<sup>er</sup> février 2016 – *La liberté de religion*

##### Lectures obligatoires :

- BOSSET, Pierre, « Réflexions d'un juriste sur l'idée d'interdire le port de signes religieux aux agents de l'État », dans *Vivre ensemble* du Centre Justice et foi, par Pierre Bosset (2013).
- GRAMMOND, Sébastien, *Conceptions canadienne et québécoise des droits fondamentaux et de la religion : convergence ou conflit ?*, Thémis, 2009, 43 R.J.T
- Niqab et islamophobie: une leçon de démagogie :  
<http://www.ledevoir.com/non-classe/452187/niqab-et-islamophobie-une-lecon-de-demagogie>
- Le Canada renonce à interdire le niqab aux cérémonies de citoyenneté :  
<http://www.lorientlejour.com/article/955382/le-canada-renonce-a-interdire-le-niqab-aux-ceremonies-de-citoyennete.html>
- Le niqab, au-delà de l'enjeu électoral :  
<http://www.ledevoir.com/politique/canada/452215/zunera-ishaq-au-devoir-le-niqab-au-dela-de-l-enjeu-electoral>
- Outremont et les lieux cultes : Outremont dit non à de nouveaux lieux de culte, *L'arrondissement montréalais dit vouloir stimuler le commerce sur les avenues Bernard et Laurier* :  
<http://www.ledevoir.com/politique/montreal/457383/outremont-dit-non-a-de-nouveaux-lieux-de-culte>
- Outremont: tensions autour des lieux de culte sur les artères commerciales :  
<http://www.ledevoir.com/politique/montreal/457207/outremont-tensions-autour-des-lieux-de-culte-sur-les-arteres-commerciales>
- Lieux de culte à Montréal : le CRARR soutient l'appel pour une consultation publique et une approche cohérente : <http://www.crarr.org/?q=fr/node/19755>
- Des bénévoles religieux dans une école publique de Montréal :  
<http://ici.radio-canada.ca/regions/montreal/2015/10/27/003-eglise-ecole-plateau-bibliotheque-montreal.shtml>
- Les leaders religieux demandent la liberté de conscience pour les médecins :  
<http://www.ledevoir.com/politique/canada/453960/aide-medicale-a-mourir-les-leaders-religieux-demandent-la-liberte-de-conscience-pour-les-medecins>
- « Qui devrait autoriser quelqu'un à mettre fin à ses jours ? », 12 janvier 2016, Hélène Buzzetti, Correspondante parlementaire à Ottawa, Canada (Le Devoir) :  
<http://www.ledevoir.com/politique/canada/459960/aide-medicale-a-mourir-qui-devrait-autoriser-quelqu-un-a-mettre-fin-a-ses-jours>

##### Décisions obligatoires :

*Syndicat Northcrest c. Amselem*, [2004] 2 R.C.S. 551

*Multani c. Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys*, [2006] 1 R.C.S. 256

*Bruker c. Marcovitz*, [2007] 3 R.C.S. 607

*Alberta c. Hutterian Brethren of Wilson Colony*, [2009] 2 R.C.S. 567

## V. 08 février 2016 – *La liberté de religion*

### Invité spécial :

- *Me Julius Grey* : Le Professeur Julius Grey, professeur de droit à McGill pendant plus de 20 ans, a enseigné notamment le droit constitutionnel, le droit administratif et le droit de l'immigration. Il a été président de la Fondation canadienne des droits humains (aujourd'hui Equitas) de 1985 à 1988. Ayant plaidé une pluralité de dossiers importants, ses causes les plus connues demeurent la contestation de la Loi 101 et celles relatives au port du kirpan à l'école publique (*Multani*) et à l'installation d'une succah juive dans un condominium d'Outremont (*Amselem*). En 2004, il a obtenu la plus haute distinction décernée à un avocat, soit la Médaille du Barreau du Québec qui souligne sa contribution professionnelle remarquable dans le domaine de la justice. En 2015, il obtient le prix Hommage remis par la Commission des droits de la personne et des droits la jeunesse, lequel vise à souligner le parcours de 40 personnes dont l'apport à l'avancement des droits de la personne a été exemplaire.

### Lectures obligatoires :

- LANGLOIS, Simon, Le multiculturalisme canadien : une approche sociologique, Conférence publique prononcée dans le cadre de la Chaire des Amériques à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, le 14 mars 2007 : <http://chairedesameriques.univ-paris1.fr>
- BOUCHARD, Gérard « Qu'est-ce que l'interculturalisme? » (2011) 56:2 *R. D. McGill* 395.
- CARBONNEAU, Claudette, « La conciliation des droits dans une société laïque », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 23, n° 1, 2010, p. 240-251.
- La laïcité à la française se cherche, le philosophe Abdennour Bidar juge que le principe cher à la République est en crise : <http://www.ledevoir.com/international/actualites-internationales/454728/la-laicite-a-la-francaise-se-cherche>
- Pour sauver le principe de laïcité : [http://quebec.huffingtonpost.ca/denis-forcier/pour-sauver-le-principe-de-laicite\\_b\\_8369524.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/denis-forcier/pour-sauver-le-principe-de-laicite_b_8369524.html)
- Près de la moitié des Québécois juge suspect toute personne exprimant ouvertement sa religion : <http://www.journaldemontreal.com/2015/11/02/pres-de-la-moitie-des-quebecois-juge-suspect-toute-personne-exprimant-ouvertement-sa-religion>
- Des Québécois haïssent la religion religieusement : <http://www.ledevoir.com/societe/ethique-et-religion/454112/des-quebecois-haissent-la-religion-religieusement>

- Les Québécois et leur mauvais rapport à la religion : à propos d'un sondage (1) : <http://www.journaldemontreal.com/2015/11/03/les-quebecois-et-leur-mauvais-rapport-a-la-religion--a-propos-dun-sondage-1>
- « Arabe, citoyen et radical : Rencontre avec le militant Haroun Bouazzi, fraîchement honoré par la Commission des droits de la personne », 15 décembre 2015 |Sarah R. Champagne|Actualités en société (Le Devoir) <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/458001/arabe-citoyen-et-radical>

Lectures et vidéos facultatives:

- RIOUX, Marc et BOURGEOYS, Rodolphe, Enquête sur un échantillon de cas d'accomodement, Rapport remis à BOUCHARD, Gérard et TAYLOR, Charles <https://www.mce.gouv.qc.ca/publications/CCPARDC/rapport-1-rioux-marc.pdf>
- Koussens, David, « Sous l'affaire de la burqa... quel visage de la laïcité française ? », Sociologie et sociétés, vol. 41, n° 2, 2009, p. 327-347. <https://www.erudit.org/revue/socsoc/2009/v41/n2/039275ar.pdf>
- « Interculturalisme, multiculturalisme, laïcité : quelques propositions québécoises », conférence de Gérard Bouchard (ajouter extrait dans powerpoint) <http://conferences.ccdmd.qc.ca/videos/fiche/Interculturalisme-multiculturalisme-laicite-quelques-propositions-quebecoises.html>

Décisions obligatoires:

*R. c. N.S.*, 2012 CSC 72, [2012] 3 R.C.S. 726

*École secondaire Loyola c. Québec (Procureur général)*, 2015 CSC 12, [2015] 1 R.C.S. 613

- VI.** 15 février – Semaine de relâche
- VII.** 22 février – Examen de mi-session
- VIII.** 29 février 2016 – Cours annulé
- IX.** 7 mars 2016 – *Le droit à l'égalité*

Lectures obligatoires :

- GAUDREAU, Julie, « Quel droit à l'égalité pour les non-citoyens ? Réflexion inspirée de l'affaire Charkaoui », Les Cahiers de droit, vol. 49, n° 2, 2008, p. 205-235.
- SAMSON, Mélanie, « Le droit à l'égalité dans l'accès aux biens et aux services : l'originalité des garanties offertes par la Charte québécoise », (2008) 38 R.D.U.S. 413.
- BRUNELLE, Christian, « La discrimination fondée sur les antécédents judiciaires : le principe de l'interprétation large sous les verrous? », (2012) 42 R.D.U.S. 13, par. 58.
- Le harcèlement sexuel expliqué au boys club : [http://plus.lapresse.ca/screens/65cfe01e-8966-4d40-ae96-a7d94fef0e09%7C\\_0.html](http://plus.lapresse.ca/screens/65cfe01e-8966-4d40-ae96-a7d94fef0e09%7C_0.html)
- Un ambulancier souffrant de stress post-traumatique se dit victime de discrimination



<http://ici.radio-canada.ca/regions/alberta/2015/10/08/008-ambulancier-stress-post-traumatique.shtml>

- Canada: What Protection From Discrimination Do Employees Have On Grounds Of Gender In Quebec?

<http://www.mondaq.com/canada/x/438566/employee+rights+labour+relations/What+protection+from+discrimination+do+employees+have+on+grounds+of+gender+in+Quebec>

Décisions obligatoires :

*Andrews c. Law Society of British Columbia*, [1989] 1 R.C.S. 143

*Law c. Canada*, [1999] 1 R.C.S. 497

*Egan c. Canada*, [1995] 2 R.C.S. 513

*Colombie-Britannique c. BCGSEU*, [1999] 3 R.C.S. 3

**X. 14 mars 2016 – Droit autochtone, réconciliation**

Invitée spéciale :

- *Renée Dupuis* : Cette grande défenderesse de la justice sociale est sans doute la seule avocate au Québec à avoir inspiré une rime hip-hop! Écoutez la chanson *La paix des braves*. Au rythme des tambours, le groupe québécois Loco Locass et le rappeur algonquin Samian évoquent ses arguments pour convaincre les francophones et les autochtones de se réconcilier. «Pas de taxe, on te plume pas, on te préserve dans l'alcool, on te fume dans le tabac/ J'appelle ça de la taxidermie –de la quoi?– parles-en à Renée Dupuis-Morency...». Cet hommage inusité, Renée Dupuis (*Droit 1972*) ne l'a pas volé. L'avocate a passé sa carrière à défendre les droits des Premières Nations. Présidente de la Commission des revendications particulières des Indiens pendant six ans, elle a contribué à transformer cet organisme fédéral en un tribunal indépendant. Si les premiers habitants du territoire peuvent désormais soumettre leurs griefs à une instance dotée d'un pouvoir exécutif, depuis octobre 2008, c'est un peu grâce à elle. Me Dupuis est actuellement Vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Lectures obligatoires :

- Renée Dupuis, *Confiance, conflictualité et langage juridique : les relations de la Couronne avec les peuples autochtones du Canada*, publié dans l'ouvrage *La confiance altérée*, F-C. Caland, K.Gagnon, S.Harel, éd. Presses de l'Université Laval, 2013, 25-40.
- Renée Dupuis, *La violence envers les femmes autochtones : une question de droits de la personne*, conférence au Colloque CIERA-Association des femmes autochtones du Canada, Université Laval, avril 2013.
- Renée Dupuis, *Les Premières nations du Canada : des non-sujets dans la cité* dans la revue *Le sujet dans la Cité*, no 1, novembre 2010 ([www.lesujetdanslacite.com](http://www.lesujetdanslacite.com))

- Renée Dupuis, *Should the James Bay and Northern Agreement Serve as a Model Agreement for Other First Nations?* dans l'ouvrage *Power Struggles, Hydro Development and First Nations in Manitoba and Quebec*, T. Martin & S.M. Hoffman ed., Manitoba University Press, 2008, 215-227
- Renée Dupuis, *La justice à l'épreuve de la diversité culturelle*, sous la direction de Myriam Jézéquel, Ed. Yvon Blais, Montréal, 2006, 223-233
- Le rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada: <http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=891>
- Pour retrouver la dignité usurpée: <http://www.ledevoir.com/politique/canada/458414/premieres-nations-pour-retrouver-la-dignite-usurpee>
- « Comprendre le passé pour aller de l'avant », 14 décembre 2015 |Marie-Michèle Sioui|Actualités en société (Le Devoir)

Décisions obligatoires :

*R. c. Kapp*, [2008] 2 R.C.S. 483

*Corbiere c. Canada* (Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien), [1999] 2 R.C.S. 20

*Daniels c. Canada* (Affaires Indiennes et du Nord canadien), 2013 CF 6, [2013] 2 R.C.F. 268

**XI. 21 mars 2016 – Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne : le droit de mourir dans la dignité**

Invités spéciaux:

- *Dr Vardit Ravitsky*: Vardit Ravitsky est professeure agrégée aux programmes de bioéthiques, département de médecine sociale et préventive de l'École de santé publique de l'Université de Montréal (ÉSPUM). Elle est également membre de l'Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRSPUM). Elle a fait ses études en France, aux États-Unis et en Israël. Après une formation post doctorale à l'NIH, elle a occupé une poste académique à l'Université de la Pennsylvanie (USA), un poste de consultante au Génome Canada et un poste de conseillère à l'Institut de recherche en santé du Canada (IRSC). Ses enseignements portent sur l'éthique clinique et l'éthique de la procréation. Ses intérêts de recherche concernent les enjeux bioéthiques de la procréation médicalement assistée et de la génétique. Elle s'intéresse particulièrement aux influences culturelles sur le développement des politiques de santé autour des dilemmes bioéthiques.
- *Dr Paul Ayoub*: Dr Paul Ayoub est actuellement néphrologue à l'hôpital de Verdun. Il est titulaire d'un doctorat en médecine de l'Université Laval et d'un diplôme de spécialité en médecine interne et néphrologie de l'université de Montréal. Ses principaux champs d'expertise sont les thérapies rénales aux soins intensifs, les

désordres électrolytiques, la toxicologie, l'hypertension et la greffe rénale. Il est aussi chargé d'enseignement clinique à l'Université de Montréal et compte à son actif plusieurs publications dans des revues cliniques.

- *Le Père Rémi* : Rémi Lepage, prêtre catholique, fait partie des Missionnaires Oblat de Marie Immaculée, une congrégation religieuse à l'origine de l'Université d'Ottawa. Il est curé de la paroisse Sacré-Coeur sur le campus de l'Université d'Ottawa et professeur à la leçon à la Faculté de théologie de l'Université Saint-Paul où il complète actuellement un doctorat en théologie. Dans sa recherche théologique, il s'intéresse surtout au renouvellement des rites chrétiens en lien avec la spiritualité. En tant que formateur pastoral, il a notamment accompagné des groupes de jeunes dans des projets de conscientisation internationale en Amérique latine de même que des communautés paroissiales dans leur renouvellement pastoral.

Cette session portera sur les dimensions éthiques de l'intervention de l'État dans la vie des personnes physiques, en particulier en ce qui concerne la fin de vie et le droit de mourir dans la dignité. Dans son rapport intitulé "Mourir dans la dignité" (2012), la *Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité* lançait le débat en ces termes: « Que répond notre société à la souffrance exprimée par certaines personnes en fin de vie ? Comment réagir aux demandes d'aide à mourir ? Comment assurer à tous une mort dans la dignité ? » Dans la décision *Nancy B v. Hôtel-Dieu de Québec*, la Cour supérieure du Québec a reconnu à Nancy B. le droit de refuser qu'on lui administre des traitements sans son consentement et de cesser à sa demande ceux en cours. En effet, la Cour « PERMET au docteur Danièle Marceau, le médecin traitant de la demanderesse, de CESSER le traitement de soutien respiratoire qu'on applique à cette dernière, au moment voulu par elle, son consentement devant être vérifié de nouveau avant qu'aucun acte à cet égard ne soit posé; PERMET au docteur Danièle Marceau de requérir de la défenderesse l'Hôtel-Dieu de Québec l'assistance nécessaire en pareilles circonstances pour que tout se fasse en respectant la dignité de la demanderesse. » Toutefois, dans la décision *Rodriguez v. British Columbia (Attorney General)* rendue l'année subséquente, la Cour sùpreme du Canada emprunte une différente approche en jugeant constitutionnellement justifiée la prohibition criminelle du suicide assisté et ce, au nom du respect de la vie humaine. En conséquence, Mme Rodriguez n'a pu décider elle-même du moment où elle souhaitait mettre un terme à sa vie, alors que ses souffrances étaient intolérables et qu'elles étaient causées par des problèmes de santé graves et irrémédiables. Comment réconcilier les décisions *Nancy B* et *Sue Rodriguez*? Selon vous, appartient-il aux tribunaux de décider de la capacité de la personne de prendre une décision concernant son droit de mourir dans la dignité? Le consentement exprimé auprès d'autorités compétentes devrait-il suffire? Comment protéger adéquatement les personnes les plus vulnérables tout en évitant les abus? La décision *Carter c. Canada (Procureur général)* est-elle convaincante à cet égard? La *Loi concernant les soins de fin de vie*, qui n'est pas encore en vigueur, vous semble-t-elle avoir atteint ce niveau de compromis? Pourquoi?

#### Lectures obligatoires:

- *Nancy B v. Hôtel-Dieu de Québec*, [1992] R.J.Q. 361 (C.S.).

- *Rodriguez c. Colombie-Britannique (Procureur général)*, [1993] 3 R.C.S. 519 : <http://scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/fr/item/1054/index.do>
- *Carter c. Canada (Procureur général)*, 2015 CSC 5, [2015] 1 R.C.S. 331 : <http://scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/fr/item/14637/index.do?r=AAAAAQARQ2FydGVyIGMuIENhbmFkYSAB>
- Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, *Mourir dans la dignité - Rapport* (2012) : <http://www.rpcu.qc.ca/pdf/documents/rapportcsmd.pdf>
- *Loi concernant les soins de fin de vie*, LRQ c S-32.0001 : <https://www.canlii.org/fr/qc/legis/lois/lrq-c-s-32.0001/derniere/lrq-c-s-32.0001.html>
- Trudeau pressé d'agir rapidement dans le dossier de l'aide à mourir : [http://quebec.huffingtonpost.ca/2015/11/03/trudeau-presse-d-agir-rapidement-dans-le-dossier-de-l-aide-a-mourir\\_n\\_8459412.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/2015/11/03/trudeau-presse-d-agir-rapidement-dans-le-dossier-de-l-aide-a-mourir_n_8459412.html)
- Démystifier l'aide médicale à mourir : <http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/vie-regionale/haute-mauricie/201603/09/01-4959082-demystifier-laide-medicale-a-mourir.php>

**XII.** 28 mars 2016 Cours annulé : congé du lundi de Pâques

**XIII.** 4 avril 2016 **Droits de l'enfant**

Invité spécial :

- *Le juge Jacques Nadeau, Cour du Québec (chambre de la jeunesse)* : Monsieur le juge Jacques Nadeau est détenteur d'un baccalauréat en droit civil et d'un baccalauréat en administration de l'Université McGill. Il a été admis au Barreau du Québec en 1983 et a pratiqué le droit dans trois grands cabinets montréalais, principalement en droit du travail, de l'emploi et des droits de la personne. Au moment de sa nomination, il était associé au cabinet [Heenan Blaikie](#). Le juge Jacques Nadeau exerce à la Cour du Québec, chambre de la jeunesse, à Montréal.

Lectures obligatoires :

- Bernheim, E. (2015). De petite fille abusée à mère négligente: protection de la jeunesse et matrice de domination. *Canadian Journal of Women and the Law / Revue Femmes et droit*, 27(2), 184–206.
- Laporte, Lise, "Un défi de taille pour les centres jeunesse. Intervenir auprès des parents ayant un trouble de personnalité limite" *Santé mentale au Québec*, Volume 32, Issue 2, pp. 97-114 (2007)
- Bernheim, Emmanuele et Lebeke, Claire "De la mère "normale". Normes, expertises et justice en protection de la jeunesse", disponible sur <http://www.archipel.uqam.ca/7280/1/148-993-2-PB.pdf> (2014).

Décisions obligatoires :

*Affaire protection de la jeunesse 092679, JE 2009-1901 (C.Q.)*

A. c. A. (Affaire adoption – 1023) [2010] C.Q. 8581

**XIV.** 7 avril 2016, exceptionnellement le jeudi de 16h-17h30

Invitée spéciale:

- *Claire L'Heureux-Dubé* : Tout au long de sa carrière, madame le juge Claire L'Heureux-Dubé a participé à la quête d'égalité et à l'avancement des groupes marginalisés du Québec et du Canada. Elle a siégé à la Cour supérieure et à la Cour d'appel du Québec, puis à la Cour suprême du Canada, où elle a travaillé à la promotion des valeurs fondamentales que sont l'égalité, l'universalité et l'accessibilité de la justice. Elle a ouvert la voie à ceux avec qui elle partage une vision profondément humaniste de la réalité sociale et elle a contribué à l'évolution du droit québécois, canadien et international.

Lecture obligatoire :

Claire L'Heureux-Dubé, « La marche vers l'égalité » (1995) 8 *R. F. D*

**XV.** 11 avril 2016 - *Médiation et justice participative (première partie)*

Invités spéciaux :

- *Me Claudia P. Prémont* : Éluë bâtonnière du Québec en septembre 2015, Claudia P. Prémont, est une administratrice d'expérience. Membre du Conseil général de l'Ordre de 2001 à 2008, elle a été bâtonnière du Québec en 2007-2008. Claudia P. Prémont œuvre depuis le début de sa pratique en droit de la famille, des personnes et des successions. Elle a également développé de fortes habiletés de négociatrice. Elle possède une formation en droit collaboratif et est médiatrice accréditée.
- *Le juge Marc E. De Wever* : Marc E. De Wever est juge à la Cour supérieure du Québec depuis novembre 2001. C'est un ancien conseiller du Barreau du Québec et il a siégé au comité de discipline du Barreau du Québec, de 1989 à 1993. Il a souvent été conférencier en matière de droit des assurances et de médiation en affaires.

Lectures obligatoires :

- « La transformation des rapports humains par la justice participative » par la Commission du droit du Canada (2003) ➤ lire jusqu'à la deuxième partie (p. 15).
- « Plaidoyer pour la justice participative à l'université », Journal du Barreau, vol. 40, n°5, mai 2009.
- « La résolution des conflits au XXI<sup>e</sup> siècle », Journal du Barreau, Vol. 41, n°12, décembre 2009.

*La liberté d'expression (deuxième partie)*

Lectures obligatoires :

- FORGET, Dominique, Petit guide de la liberté d'expression, injure, diffamation, apologie du terrorisme: jusqu'où peut-on aller?  
[http://www.uwindsor.ca/law/sites/uwindsor.ca.law/files/c\\_liberte\\_guide.pdf](http://www.uwindsor.ca/law/sites/uwindsor.ca.law/files/c_liberte_guide.pdf)
- Condamner l'islamophobie, c'est jouer le jeu des racistes :  
[http://quebec.huffingtonpost.ca/francois-doyon/definition-islamophobie-racisme-critique-religions\\_b\\_8245830.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/francois-doyon/definition-islamophobie-racisme-critique-religions_b_8245830.html)
- Quebec needs to confront its Islamophobia problem : Muslims don't feel at home in Quebec and that needs to change fast:  
<https://www.thestar.com/opinion/commentary/2015/12/14/quebec-needs-to-confront-its-islamophobia-problem.html>
- Mahomet, les discours haineux et l'islamophobie :  
<http://vigile.quebec/Mahomet-les-discours-haineux-et-l>
- Préjugés : [http://plus.lapresse.ca/screens/7c379ded-68ba-498d-98f4-c16df0c89f2a%7C\\_0.html](http://plus.lapresse.ca/screens/7c379ded-68ba-498d-98f4-c16df0c89f2a%7C_0.html)
- La page de Pégida Québec fermée par Facebook  
<http://journalmetro.com/actualites/national/879514/la-page-de-pegida-quebec-fermee-par-facebook/>
- La loi contre la cyberintimidation est invalidée :  
<http://www.ledevoir.com/politique/canada/457844/nouvelle-ecosse-la-loi-contre-la-cyberintimidation-est-invalidée>
- *Charlie Hebdo* caricaturant Morano en trisomique : une association va porter plainte :  
<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/10/09/01016-20151009ARTFIG00111-charlie-hebdo-caricaturant-morano-en-trisomique-une-association-va-porter-plainte.php>
- À qui la rue? À tous, la rue! La cour invalide un article du Code de la sécurité routière qui restreint le droit de manifester :  
<http://www.ledevoir.com/societe/justice/455190/a-qui-la-rue-a-tous-la-rue>
- La publicité audacieuse de Philippe Bond avec Jérémy Gabriel :  
<http://www.journaldemontreal.com/2015/11/30/la-publicite-audacieuse-de-philippe-bond-avec-jeremy-gabriel>
- Affaire Jérémy Gabriel : Mike Ward «ne changerait rien»  
<http://www.journaldequebec.com/2015/10/27/affaire-jeremy-gabriel--mike-ward-ne-changerait-rien>
- «Gang de malades» : au tour des personnes handicapées de rire un peu...

[http://quebec.huffingtonpost.ca/2015/10/26/gang-de-malades-au-tour-des-personnes-handicapees-de-rire-un-peu\\_n\\_8388194.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/2015/10/26/gang-de-malades-au-tour-des-personnes-handicapees-de-rire-un-peu_n_8388194.html)

- Est-ce que les médias sont tenus à une obligation de vérité ?:  
<http://www.journaldemontreal.com/2015/10/29/lobligation-de-verite>

Lecture facultative:

- BRUNELLE, Christian, LAMPRON Louis-Philippe, ROUSSEL Myriam, La liberté d'expression en contexte de crise : le cas de la grève étudiante, *Les Cahiers de droit*, Volume 53, Number 4, December 2012, p. 831-853.

Décision obligatoire :

*Saskatchewan (Human Rights Commission) c. Whatcott*, 2013 CSC 11, [2013] 1 R.C.S. 467